

Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes inc.

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les gouvernements, l'industrie, les consommateurs et une société prospère ont besoin d'une conjoncture économique stable et prévisible. Des règlements efficaces et concurrentiels sont au cœur de l'établissement et du maintien d'une telle conjoncture, en plus d'attirer des capitaux et les emplois que créent ces derniers. Mais une réglementation inadaptée entrave les afflux ou la rétention des capitaux et la capacité des entreprises à répondre aux besoins des consommateurs et des intervenants. Les modifications comptables actuellement envisagées au Canada et à l'échelle internationale auront pour effet de précipiter des conséquences néfastes et peut-être spectaculaires sur les compagnies d'assurance-vie. Ces conséquences sont décrites dans un rapport de juillet 2011 publié par le Comité sur le système financier mondial de la Banque pour les règlements internationaux (présidé par le gouverneur Carney), intitulé « Fixed income strategies of insurance companies and pension funds ». Les compagnies d'assurance-vie sont d'importants bailleurs de fonds à long terme pour les banques, le secteur privé dans son ensemble et le secteur public, et elles offrent également aux consommateurs des produits garantis à long terme. C'est ainsi que les compagnies d'assurance-vie contribuent de manière appréciable au bon fonctionnement de l'économie et qu'elles allègent le fardeau des gouvernements chargés d'assurer la sécurité financière des citoyens. Les modifications comptables et de capital actuellement envisagées sont susceptibles d'éloigner les investissements des compagnies d'assurance-vie des obligations et des capitaux propres à long terme des entreprises et d'obliger les assureurs à supprimer des produits qui offrent des garanties à long terme. Nous incitons le gouvernement à tenir compte des conclusions de cette étude tandis qu'il envisage de modifier les capitaux, les procédures comptables ou d'apporter d'autres réformes réglementaires. Selon les prévisions actuelles, la Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) des États-Unis se soldera par des coûts appréciables et un alourdissement du fardeau de conformité pour les institutions financières canadiennes et leurs filiales étrangères. Nous croyons savoir que l'objectif de la FATCA est de réduire l'évasion fiscale des citoyens américains. Toutefois, la législation ne fait pas la distinction actuellement entre les pays à faible risque comme le Canada et les paradis fiscaux. Pas plus que la législation n'offre suffisamment d'exemptions aux produits d'assurance-vie que les gens achètent pour avoir une sécurité financière et non pas pour échapper à l'impôt. Nous apprécions les efforts déployés par le ministre des Finances et Finances Canada en vue de faire part des préoccupations de l'industrie au gouvernement des États-Unis et de l'encourager à y trouver une solution bilatérale (ou multilatérale), en utilisant les dispositions sur l'échange de données fiscales du Traité fiscal en matière d'impôt sur le revenu entre le Canada et les États-Unis.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Il est généralement reconnu par les dirigeants d'entreprise que le Canada sera confronté à de sérieuses pénuries de main-d'œuvre qualifiée, facteur qui risque d'avoir une incidence sur la compétitivité de l'industrie de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie. Dans un rapport de mars 2007 qui a fait date, publié par Toronto Financial Services Alliance intitulé « Talent Matters – A Study of the Toronto Financial Service Industry Talent Market », les auteurs prévoient des lacunes majeures dans les talents qui font cruellement défaut. Alors que l'industrie des services financiers a été relativement prospère par le passé en versant des stimulants pour attirer et maintenir en poste des employés, la concurrence des ressources humaines s'accroît face à la baisse de croissance de la population active et au vieillissement de la population. Il sera de plus en plus difficile de trouver des professionnels très instruits, et c'est pourquoi il faut à tout prix que les talents appelés à remplacer nos effectifs aguerris soient cultivés dès aujourd'hui; et que la perte significative d'expérience attribuable aux départs à la retraite à grande échelle de la génération du baby-boom soit atténuée par la transmission des connaissances aux nouvelles recrues. Les politiques et les programmes régissant la formation et le recrutement sont nécessaires pour aider l'industrie à recruter des effectifs équilibrés sur le plan de l'âge pour appuyer son fonctionnement. Il sera beaucoup plus facile d'encourager les étudiants à épouser une carrière dans les services financiers en leur offrant un plus grand choix de cours ciblés et de formations. Une collaboration plus étroite entre le gouvernement et l'industrie s'impose pour que ce changement se matérialise. Il est également crucial d'attirer des immigrants qualifiés et il faut à tout prix rationaliser les modalités d'immigration et affecter des ressources aux programmes dont le but est de faciliter l'insertion des immigrants dans le marché du travail et dans la société canadienne. Pour être sûr que les effectifs éminemment qualifiés et très instruits des services financiers continuent de représenter un avantage concurrentiel pour le Canada, l'industrie recommande au gouvernement de promouvoir une collaboration plus étroite entre les écoles, les gouvernements provinciaux et fédéral et l'industrie afin d'améliorer l'éducation et la formation dans le domaine des services financiers et d'attirer un plus grand nombre d'étudiants vers ce secteur. L'industrie recommande également au gouvernement de s'efforcer d'éliminer les obstacles au recrutement et à l'intégration des nouveaux immigrants pour tirer parti des compétences et des connaissances que les travailleurs immigrants contribuent à l'économie.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le visage des soins de santé change au Canada. Les séjours plus courts à l'hôpital, l'augmentation des traitements ambulatoires et le vieillissement de la population qui vit plus longtemps se traduisent par une hausse de la demande de soins de longue durée au Canada. Tandis que les membres de la génération du baby-boom font partie des groupes plus âgés, cette difficulté ne fera que s'accroître. Le Canada se heurte à une difficulté de taille pour s'assurer que les Canadiens auront toujours accès aux soins de longue durée de qualité dont ils ont besoin. Il y aura un important déficit de financement du coût des soins de longue durée, en particulier au cours des 35 prochaines années. Même en restant prudent, le coût en dollars courants de prestation de soins de longue durée sur cet horizon est de près de 1,2 billion de dollars. Or, les niveaux actuels de soutien des programmes de l'État permettront de

couvrir à peine la moitié de ce coût. De ce fait, les Canadiens assument actuellement un passif non provisionné au titre des soins de longue durée de plus de 590 milliards de dollars, ce qui équivaut à près de tous les comptes individuels d'épargne-retraite au Canada aujourd'hui. La réforme structurelle des patients en transition vers les établissements de soins de longue durée qui conviennent le mieux ne permettra pas seulement d'améliorer les soins des patients, mais autorisera d'importants gains d'efficacité pour les gouvernements se chiffrant à plus de 139 milliards de dollars. Ces économies pourront alors être réinvesties dans d'autres initiatives de soins de longue durée afin d'améliorer les soins des patients et de remédier au déficit de financement. À cette fin, comme on peut le lire dans le rapport de l'ACCAP, « Améliorer l'accessibilité, la qualité et la durabilité des soins de longue durée au Canada », nous prions instamment le gouvernement fédéral de collaborer avec les provinces : • pour encourager les Canadiens à épargner pour les soins de longue durée; • à adopter une approche axée sur les patients en ce qui concerne les soins de longue durée; • à restructurer les soins de longue durée pour tenir compte du continuum des soins; • à assurer une capacité suffisante des soins de longue durée; et • à encourager la promotion de la santé et du mieux-être. Par ailleurs, dans le cadre de son examen actuel des règles fiscales régissant les polices d'assurance-vie, le gouvernement doit préserver la viabilité de l'assurance-vie comme instrument de financement pour les soins de longue durée et les revenus de retraite. Compte tenu de l'ampleur du défi, des mesures s'imposent dès aujourd'hui pour être sûr que les Canadiens auront accès aux soins de longue durée dont ils ont besoin. L'industrie canadienne de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie est prête à jouer un rôle dynamique pour appuyer les gouvernements et les intervenants dans une réforme qui aidera le système des soins de longue durée à satisfaire aux exigences futures.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le budget fédéral de 2012 décrit les réformes que le gouvernement songe à apporter à l'imposition des polices d'assurance-vie et son intention de consulter les intervenants sur la façon de réviser le « critère d'exemption », qui limite le potentiel d'épargne de ces polices. Même s'il est nécessaire d'actualiser le critère, les polices d'assurance-vie sont des dispositions à très long terme qui ne répondent pas très bien aux fluctuations à court terme de la conjoncture des investissements, des tendances en matière de mortalité et du niveau des dépenses. Le coût d'adoption des réformes proposées sera très élevé. Les fluctuations fréquentes des hypothèses qui sous-tendent le critère d'exemption provoqueront de graves perturbations sur les marchés de l'assurance-vie, ce qui aboutira à une nouvelle conception coûteuse et à une nouvelle tarification des polices d'assurance, dont les coûts devront être pris en charge en définitive par les consommateurs. L'industrie canadienne de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie est d'avis que le réétalonnage à court terme des hypothèses relatives au critère d'exemption n'offrira aucune valeur appréciable aux consommateurs ou aux gouvernements et ira même à l'encontre de l'objectif du gouvernement, qui est d'encourager une activité productive sur le plan économique. L'industrie invite le gouvernement à collaborer avec elle pour concevoir un critère d'exemption remanié qui a) sera plus simple à administrer; b) ne découragera pas les comportements prudents et socialement souhaitables des consommateurs; c) bâtira les capitaux à investir dans les communautés, les familles et les entreprises canadiennes; et d) résistera à l'épreuve du temps.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

